

LES SOUHAITS

Rue Jean de la Fontaine
76500 ELBEUF SUR SEINE



LE BATIMENT

GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé et maçonnerie.

Structure horizontale en plancher, dalle pleine en béton à tous les niveaux, épaisseur 20 cm minimum.

Murs séparatifs des logements en béton ou cloisons type SAD, épaisseur 18 cm, suivant plans de l'architecte.

Façades et murs en maçonnerie ou béton.

FACADES

Façades enduites teintées dans la masse avec éléments décoratifs, Façades en bardage métallique et brique de parement selon les plans de l'architecte.

COUVERTURE

Charpente bois réalisée en éléments industrialisés de type fermettes ou traditionnelle.

Couverture zinc ou équivalent

Boîtes à eau et descentes d'eaux pluviales extérieures en zinc ou aluminium laqué.

ISOLATION THERMIQUE

Conforme à la Règlementation thermique 2012.

Isolation des murs périphériques par complexe isolant polystyrène et plâtre selon étude thermique.

Perméabilité à l'air des bâtiments inférieure à $1 \text{ m}^3 \cdot \text{h} / \text{m}^2$ sous 4 Pa.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries en PVC avec double vitrage isolant clair faible émissivité 4/16 argon/4 et granité dans les salles de bains.

Occultations par volets roulants PVC et coffres PVC sur toutes les ouvertures des pièces principales (sauf salles de bains), commande électrique dans les séjours, commande à tringle oscillante sur fenêtres et portes-fenêtres des autres pièces.

LES APPARTEMENTS

MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière à âme pleine isolante sur cadre bois ou huisserie métallique, serrure sécurité 3 points, microviseur, conforme aux normes acoustiques en vigueur.

Portes intérieures isoplanes alvéolaires laquées, sur huisseries peintes.

Portes de placards blanches coulissantes ou ouvrants à la française dans l'entrée y compris son aménagement (non compris placard en pointillé).

CLOISONS

Cloisons de distribution en panneaux alvéolaires à parement de plâtre de 50 mm d'épaisseur en séparation de pièces et de 70 à 100 mm pour les gaines techniques.

REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Peinture lisse blanche en plafond.

Peinture lisse blanche sur les murs de toutes les pièces.

Faïence en périphérie de la baignoire et/ou du bac à douche sur une hauteur d'environ 2.00 mètres par rapport au sol dans la salle de bains.

Faïence au-dessus du plan de travail sur une hauteur de 60 cm et retours de 60 cm dans la cuisine.

REVETEMENT DE SOL

Revêtement en Lame de PVC, plinthes bois blanches.

Carrelage grès émaillé 40x40 ou 45 x 45 avec plinthes assorties dans la salle de bain et les WC.

Dalle des balcons en béton brut sauf Balcons étanchéité revêtement en dalle sur plots 40*40

Dalle des terrasses au RDC sera carrelé Carrelage grès cérame 40*40 ou 30*30

EQUIPEMENTS SANITAIRES - VENTILATION

Salle de bains

- Plan vasque (résine ou céramique) de couleur blanche sur meuble bas de toilette, façades colorées, robinetterie mitigeur.
- Miroir au-dessus du meuble bas avec bandeau cache lumière.
- Baignoire en acier émaillé blanc, mitigeur bain-douche et ensemble de douche.
ou
Bac à douche (dimensions selon plan), robinetterie mitigeur et barre de douche.

WC

- Cuvette NF en porcelaine vitrifiée, réservoir à mécanisme économiseur d'eau à double débit 3/6L.

Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée conforme à la réglementation en vigueur et à l'étude thermique, de type hygroréglable B.
- Bouches d'extraction hygroréglables certifiées dans les pièces de service.

- Entrées d'air hygroréglables certifiées dans les ouvrants des pièces principales.

Robinet de puisage extérieur pour les appartements de plain-pied avec jardins privatifs.

EQUIPEMENTS MENAGERS

Mobilier

Evier Inox une cuve sur meuble mélaminé, sans faïence, AEP, évacuation et plan électrique selon cahier des charges « cuisine »

Nota : Les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.

ELECTRICITE

Installation électrique encastrée répondant aux normes en vigueur (NF C 15-100) et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties.

Tableau électrique avec emplacement pour une box.

Luminaire commandé de l'intérieur sur balcon ou terrasse principale.

CHAUFFAGE/PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz individuelle à condensation et micro accumulation.

Programmation centrale assurée par un thermostat d'ambiance, régulation en fonction de la température intérieure.

Emission de chauffage par radiateurs dans l'ensemble des pièces de vie, équipés de robinets thermostatiques NF certifiés Keymark (à l'exception de la pièce dans laquelle est placé le thermostat), sèche serviette dans les salles de bain.

TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

Résidence et logements raccordés au réseau Fibre optique si déployé sur le domaine public.

Téléphone

Prises RJ 45 positionnées suivant la norme en vigueur.

Télévision

1 prise TV dans le séjour et dans la chambre principale permettant la réception de l'ensemble des chaînes hertziennes françaises (TF1 - FR2 - FR3 - Canal+ - M6 - ARTE), de la TNT (sous réserve de se trouver dans une zone couverte par la TNT) et du réseau satellite Canal Sat par l'intermédiaire d'antennes et paraboles collectives.

Nota : les frais d'abonnement et/ou de terminaux TNT, Canal +, Canal Sat sont à la charge de l'occupant.

Vidéophonie

Poste vidéophone couleur avec bouton de commande pour ouverture de la porte du hall.

ESPACE VERT PRIVATIF

Les espaces verts privatifs seront clôturés par un grillage maille plastifiée avec un portillon d'accès. Ces espaces seront engazonnés.

LES PARTIES COMMUNES

HALL D'ENTREE

Ensemble porte d'entrée de l'immeuble en aluminium ou acier laqué, fermeture à ventouse.

Visiophone avec platine à défilement, digicode et/ou contrôle d'accès par badge.

Aménagement du hall d'entrée – Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sol : carrelage grès émaillé avec plinthes assorties et paillason encastré.
- Murs : Faïences, revêtement mural décoratif et habillage avec panneaux carrelés et miroirs.
- Plafond : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence sur minuterie.

Aménagements des circulations intérieures – Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sols des étages : Revêtement Moquette Grand passage, plinthes bois ; peinture de sol dans les cages d'escaliers.
- Murs : revêtement mural décoratif à tous les niveaux, peinture vinylique blanche projetée dans les cages d'escaliers.
- Plafonds : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques ou peinture projetée.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence sur minuterie.

ASCENSEUR

Ascenseur à machinerie embarquée desservant tous les niveaux.

Décoration de la cabine au choix du coloriste de l'opération.

CLOTURES ET ESPACES VERTS

Clôtures périphériques en grillage maille plastifiée selon plan de l'architecte

Espaces verts communs engazonnés et paysagés.

Piétonniers traités en enrobé ou béton balayé.

Eclairage extérieur des accès commandés par cellule photoélectrique ou horloge.

Boîtes aux lettres normalisées « La Poste ».

STATIONNEMENTS INTERIEURS

Voies de circulation et parkings du RDC seront en enrobé noir, nombre et emplacement suivant plans.

Accès motorisé par porte de garage piloté par télécommande.

LOCAUX COMMUNS

Local Poubelle.

Local Vélo avec système de fermeture sécurisé et dispositifs fixes d'accroche vélos.

N.B : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

Le descriptif notaire plus complet qui sera notifié (« article 68 ») prime sur le descriptif sommaire.